

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
26 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° AS6942

présenté par

M. Dharréville, M. Monnet et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine -  
NUPES

-----

**ARTICLE LIMINAIRE**

Après la deuxième colonne du tableau de l'alinéa 2, insérer la colonne suivante :

«

---

2027
Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023
NC
0,6
NC
NC
NC
NC
NC
NC
NC
NC
NC
0,6

»

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cet amendement, nous proposons de préciser dans l'article liminaire les intentions du Gouvernement concernant cette réforme. En effet, l'article liminaire portant sur l'année 2023 n'est que peu explicite. Il est ainsi proposé d'insérer une ligne précisant les objectifs réels de cette réforme, à savoir contenir la croissance des dépenses de sécurité sociale et retraite à 0,6 % afin de se conformer aux engagements pris auprès de la commission européenne de maintenir une croissance des dépenses publiques à 0,6 %.